

L'an deux mille-vingt-quatre et le seize janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Lugan, s'est réuni dans la salle du Conseil municipal, dûment convoqué le 10 janvier 2024.

**PRESENTS** : ARRAZAT Marylène, BOSCUS André, DUARTE Stéphanie, MANI Franck, MARTY Naomi, THERON Jean-Marie, FABIE Jacky, MARTY Mathieu, DELAGNES Patrick, MIRAL Sébastien, TEULIER Evelyne

Mr André BOSCUS est désigné secrétaire de séance.

M. le Maire demande si tout le monde a bien lu procès-verbal de la réunion du 19 décembre. Après relecture et sans observations, le Conseil Municipal valide à l'unanimité ce dernier.

M. le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour une demande d'admission en non-valeur. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

### **1 – Préparation de l'arrêté du SIEDA pour l'extinction de l'éclairage public**

Monsieur le Maire explique qu'un arrêté annuel doit être fait pour préciser les horaires d'extinction de l'éclairage public. Il laisse la possibilité aux conseillers de demander de nouveaux horaires. Après avoir débattu, le Conseil Municipal donne son accord pour l'extinction nocturne de l'éclairage public aux mêmes heures que pour le précédent arrêté (23h-6h), avec les mêmes exceptions pour les 14, 15 août, 24, 25 et 31 décembre.

### **2 – Création d'un poste permanent pour Aude**

Etant donné que le contrat de remplacement pour Aude ne peut être renouvelé car le délai de prolongation est dépassé et étant donné les besoins de maintien de ce poste, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DÉCIDE de créer un poste permanent d'Assistant administratif à 8h/semaine
- DEMANDE à Aurélien d'effectuer la Déclaration de Vacance d'Emploi au plus tôt, afin qu'Aude puisse être nommée sur ce poste dès le 1<sup>er</sup> mars.

### **3 – Horaires d'ouverture de la mairie**

Monsieur le maire propose aux conseillers de se prononcer en faveur de modifications des horaires d'ouverture sachant que selon lui ce n'est pas nécessaire de les modifier. Après avoir échangé et étant donné que les horaires semblent être suffisants en l'état, le Conseil Municipal décide de les maintenir en l'état

### **3 – Distribution des sacs poubelles**

Après concertation auprès des disponibilités de chacun, la distribution des sacs aura lieu à la mairie et sera organisée ainsi :

- Mercredi 7 février le matin avec Jacky et Marylène
- Samedi 10 février le matin avec Patrick et André
- Mercredi 13 après-midi avec Naomi et Jean-Marie
- Samedi 17 février le matin avec Franck et Sébastien

Il est convenu qu'Aurélien prépare un tableau des présences et qu'il envoie un mail fin janvier quand les flyers seront prêts à être distribués dans les boîtes.

### **5 – Point sur l'avancement des travaux du gîte**

Suite à la trêve des fêtes de fin d'année, les travaux sont actuellement au ralenti. Le dernier compte-rendu de chantier n'a d'ailleurs pas été encore transmis par l'architecte. Aurélien est chargé de le relancer à ce sujet et de demander la date de la prochaine réunion de chantier.

Une commission aménagement intérieur (décoration, finition et équipements mobiliers) est mise en place et constituée de Stéphanie DUARTE, Marylène ARRAZAT, Naomi MARTY et Evelyne TEULIER. D'autres conseillers peuvent s'y rajouter si envie. Une visite sur site est prévue le 10 février à 10h. Aurélien est quant à lui chargé de contacter notre référent à Sélection Gîte pour connaître les critères de classement et évoquer la communication à venir.

Aurélien est également chargé de relancer Alexis BOURSINHAC d'AT2P au sujet de la remise en état du portail.

### **6 – Travaux au logement de la ruelle sous la Commanderie**

Les travaux consistent à mettre en place une isolation phonique et thermique du plafond du logement. Après un 1<sup>er</sup> devis de W&F Solution habitat, d'un montant de 4 939 € qui était jugé trop élevé, un second devis a été demandé à l'entreprise WILLIAM DUARTE. Ce dernier s'élève à un montant de 2 897 €.

Après étude du second devis et au vu du montant, le Conseil Municipal - à l'exception de Stéphanie DUARTE, qui n'a pas participé à ce point - à 10 voix sur 11 :

- DECIDE de valider l'entreprise WILLIAM DUARTE comme maître d'œuvre des travaux
- AUTORISE M. le Maire à signer le devis présenté
- AUTORISE le démarrage des travaux dès que possible

## **7 – Proposition de nouveaux services par le SMICA**

Afin d'assurer une gestion sécurisée des mails et des sauvegardes, un devis a été demandé au SMICA. Le devis proposé correspond à 6€/mois pour les mails et à 1.35€/Go/mois.

Après échange et au vu des besoins de sécurisation des données, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de valider la proposition du SMICA
- AUTORISE M. le maire à signer le devis présenté

La demande concernant le logiciel de gestion des cimetières est encore en attente de réponse. Aurélien se charge de relancer le SMICA et il est prévu de contacter Didier CAMPREDON pour aider à préparer la mise à jour des informations.

## **8 – Bilan de la Commission Tourisme**

Evelyne et Stéphanie ont fait un retour sur la réunion du 11 janvier dernier à Peyrusse-le-Roc avec les membres de l'association Déclic et des élus de Peyrusse-le-Roc. Le renouvellement de l'exposition photo à Lugan et Peyrusse est confirmé pour juillet et août 2024. Cette dernière sera installée sur la place le 17 juillet et comprendra 13 photos prises par Thomas PESQUET depuis la station spatiale internationale.

Une exposition est toujours prévue en parallèle dans le musée et les dates de projection du diaporama sont maintenues. Le coût total des expositions et de la projection du diaporama est estimé à 510 € pour la commune.

## **9 – Admission de titre en non-valeur**

Aurélien présente un courrier de la Trésorerie de Montbazens envoyé le 27 décembre 2023 afin de demander l'admission en non-valeur d'un titre de 183 € de 2020 au nom de Raymonde MURAT, qui est décédée cette année-là.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur de ce titre

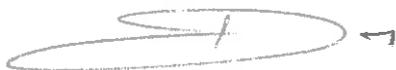
**10 – Point divers**

A propos du réaménagement de la cuisine de la Commanderie, M. CARRIERE de l'entreprise Chaud et Froid 12 est venu voir quels matériels doivent être mis en place.

Pour les travaux de la cuisine de la salle des fêtes, il a été décidé de relancer Nicolas FRANCES pour un devis avant le 15/02, date butoir pour la DETR.

La séance est levée à 23h01.

Le secrétaire de séance,  
André BOSCUS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AB', enclosed within a large, horizontal oval loop.

Le Maire,  
Franck MANI

A complex handwritten signature in black ink, featuring multiple overlapping loops and a long, sweeping tail that extends to the right.